L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante-sixième année. — N° 306. (EDITION DU MATIN) SAMEDI 9 NOVEMBRE 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouscron chez M. Henri Lagrange, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le *Journal de Roubaix* est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

Ce numéro comprenant HUIT PAGES ne doit être vendu que 5 centimes

CHRONIQUE

LE JOUR DES TRÉPASSÉS

Dès l'aube, la danse lugubre des cloches avait empli mon âme, encore tout endueillée, d'une inexprimable mélancolie. Car, hélas ! ils sont nombreux ceux que j'ai aimés et qui n'existent plus ! Et par ces jours de recueillement et de tristesse, le malheur veut que je ne puisse verser mes pleurs sur un tertre fleuri qui me rappelle un être cher. Aucun ne dort son dernier sommeil près de moi : les uns reposent dans des nécropoles lointaines; les autres, j'ai dû les abandonner à la brûlante terre d'Afrique. Mes souvenirs seuls me parlent d'eux et les visions qui flottent devant mes yeux rêveurs — contraste singulier, mais qui s'explique par ce fait que je ne les ai pas vus mourir — me les représentent toujours jeunes, toujours vivants, toujours beaux, tels que je les ai connus autrefois.

C'est envahi par ces funèbres pensées que je me décidai à sortir. Le vent était vif, le temps gris ; le ciel disparaissait derrière une coupole de nuages uniformément plombés. Bien que n'ayant pas de but, j'allais très vite, tant pour combattre le froid que pour donner à mes idées un autre tour. Comment tout à coup me trouvai-je dans un cimetière ? Je l'ignore. Je m'étais abandonné à une profonde rêverie, tout en poursuivant mon chemin. Le grincement d'une couronne de métal secouée par la bise m'avait brusquement rappelé à moi-même.

Le misérable cimetière que celui de ce village ! Rien que des tumulus herbeux, la plupart sans croix, sans aucun de ces ornements dont on aime à décorer les sépultures des riches. Seule, écussonnée et corrodée par les ans, une pierre bleue qu'on avait encastrée dans la muraille de la petite église, attirait l'attention. Sous l'emblème de la Mort — un crâne et deux os croisés — on y lisait, en de savantes périphrases, le panégyrique d'un défunt gentilhomme :

DÉSIRÉ DE NEMELANT
SEIGNEUR DE LAGNIEU

A mes pieds, une fosse béante attendait sa proie, à côté d'autres tombes fraîchement comblées.

L'aspect de ce champ de repos était naturellement triste, mais en ce moment où, dans l'église tout étincelante de lumière, résonnaient les notes graves de l'orgue et les cantiques de la liturgie des *Trépassés*, cette solitude donnait l'impression d'un morne abandon qui poignait l'âme et me pénétrait davantage de l'inanité des choses de ce monde. C'était là comme un délaissement voulu, un délaissement éternel.

Le porche dégorgeait la foule pressée des fidèles : les jeunes filles, frileuses, s'éparpillaient au sein du crépuscule vers toutes ces chaumines disséminées dans la plaine; les hommes gagnaient en devisant le prochain cabaret. Et tel ne semblait se souvenir qu'il venait de côtoyer les cendres sacrées d'une mère qui avait pleuré ses jeunes chagrins au prix de son propre repos, les restes dignes de toutes vénérations d'une épouse dont la tendresse toujours en éveil avait tâché de prévenir ses désirs, avait, aux mauvais jours, réconforté son courage défaillant. Par indifférence, par crainte stupide, chacun s'était éloigné de ce triste lieu, et à présent, avec la nuit, s'étendait sur tous les morts, ainsi qu'un nouveau voile de deuil, l'incommensurable, le brutal oubli des vivants.

Une force invisible m'empêchait de me retirer à mon tour. Je goûtais, du reste, à me savoir si seul dans cette veillée funèbre, une sûre jouissance en harmonie avec tout ce qui me faisait douloureusement palpiter. L'atmosphère de la mort m'étreignait, enserrait mon être comme une cuirasse d'airain et, de cette constante idée dont j'étais plein, j'éprouvais un sentiment à la fois très doux et horriblement oppressant.

Comme à travers un kaléidoscope imagé, je revoyais ma vie entière : mon insouciante et folle enfance, mon adolescence studieuse; puis, devenu homme, mes heures d'épreuve, mes découragements, mes combats, mes défaites et mes victoires. Ces tableaux, en général, n'avaient rien de riant, mais ce qui les rendait plus sombres encore, c'était le long cortège de tous mes *Trépassés* à moi.

A ces ressouvenirs, des larmes amères s'échappèrent de mes prunelles que je croyais taries depuis longtemps et vinrent arroser ces tombes inconnues, sur lesquelles personne ne pleurait.

Soudain, j'eus l'impression très nette qu'un doigt glacé venait de me toucher à la joue. Vivement, je me retournai : les ténèbres étaient opaques et je ne vis rien. Cependant cela avait suffi pour me troubler; à plusieurs reprises, je frissonnai; sans savoir pourquoi, j'étais inquiet et j'avais comme la vague intuition que quelque chose de sinistre m'attendait. Je me retournai encore et ne distinguai toujours rien. Alors, je pris le parti de m'en aller, mais mes pieds semblaient cloués au sol. Une angoisse inexprimable me broya le cœur. J'essayai de me raisonner, de plaisanter et je devins plus calme. Bruyamment, je me mis à rire; cet excès de gaieté, pour factice qu'il fût, me tranquillisa tout à fait.

Au même instant je fus témoin d'un spectacle bien fait pour me terrifier de nouveau : la pierre tumulaire du noble seigneur venait de s'éclairer de reflets rouges, l'inscription commémorative :

DÉSIRÉ DE NEMELANT
SEIGNEUR DE LAGNIEU

ressortait en lettres sanglantes, le crâne qui figurait la Mort grimaçait d'horribles rictus...

Un froid mortel me glaçait les moelles, j'avais les tempes serrées et il me semblait que ma tête surchauffée allait éclater comme une chaudière.

Bientôt, d'autres crânes vinrent rejoindre le premier; puis des squelettes, vêtus de longs suaires, qui allaient et venaient en tout sens. J'entendais distinctement un bruit de chaînes s'entrechoquant et le grincement des os dans leurs emboîtures. Dans ces orbites vides, brillait un feu étrange qui s'éteignait, se rallumait, comme en se jouant.

Je voulus porter les mains à mes yeux pour ne plus voir et je ne pus faire un mouvement. Je voulus crier et il me fut impossible de filer le moindre son. L'effroi paralysait tous mes membres, tous mes organes.

Les fantômes s'agitaient de plus belle et je ne pouvais m'empêcher de les considérer. Un nimbe rose encadrait leurs facies décharnés, comme la chair diaphane d'un visage et il m'eût été facile de mettre un nom sur chacun d'eux. Eux aussi, du reste, semblaient me reconnaître : comme des disques de locomotive, leurs regards m'éblouissaient et ils m'adressaient de petits signes d'amitié falote qui m'épouvantaient.

Ensuite, ils se rapprochèrent jusqu'à former un cercle autour de moi. Je parvins à fermer les yeux, mais je sentais toujours la brûlure de leurs prunelles ardentes sur la peau de mes joues.

Cette incertitude m'était si pénible que je cherchai encore à voir, mais mes paupières étaient de plomb. Mon anéantissement était complet; seuls, l'âme et l'ouïe continuaient à subsister.

A ce moment, je subis un nouvel attouchement d'une frigidité squameuse qui m'enleva le peu de raison qui me restait encore; en même temps, je percevais comme le bruit d'un baiser étouffé. A cette caresse d'outre-tombe, une terreur sans nom m'envahit, mes cheveux se hérissèrent, puis je perdis la notion des choses.

...Quand je recouvrai mes sens, j'étais chez le sacristain, couché sur son lit. Il me raconta que, fermant les portes de l'église et surpris d'entendre rire et causer dans le cimetière, il avait exploré les sépultures. Il m'avait bientôt rencontré et il s'était approché de moi. J'étais livide et raide comme un cataleptique. Il avait voulu me prendre par le bras et j'étais tombé sans connaissance.

C'était sans doute la lumière de sa lanterne et le cliquetis de ses clefs qui avaient donné un corps aux sottes hallucinations qui, depuis le matin, sommeillaient dans mon cerveau malade.

EMILE DE GRURY.

INFORMATIONS

L'EMPRUNT

Paris, 31 octobre. — M. Hubbard, rapporteur du projet d'emprunt, s'est présenté ce matin, à onze heures, au ministère de la marine pour conférer avec M. de Lanessan.

Il a aussitôt été reçu ; à midi et demi, la conférence a pris fin.

Malgré le rigoureux mutisme observé par M. Hubbard, nous avons pu savoir que le ministre de la marine a promis de soumettre au président du conseil les doléances de la commission du budget.

Une conférence aura lieu à ce sujet à la présidence du conseil, entre M. Waldeck-Rousseau et les ministres intéressés.

Tout porte à croire que le gouvernement donnera satisfaction aux désirs exprimés par la commission.

LE MINISTÈRE ET LE VATICAN

Sous ce titre, la *Libre Parole* publie dans son numéro de jeudi matin l'information suivante dont nous lui laissons la responsabilité :

La Cour de Rome vient d'adresser à tous les évêques français une circulaire pour les inviter à fermer avec toutes les précautions possibles les lettres émanant d'eux-mêmes ou de leurs chancelleries à l'adresse de Rome.

La cause est que, depuis un certain temps, ces lettres arrivaient au Vatican décachetées ou portant des traces visibles d'effraction.

Il serait peut-être intéressant de savoir de quel côté des Alpes sont les indiscrets.

M. LAURENT TAILHADE EN PRISON

Paris, 31 octobre. — M. Laurent Tailhade, qui avait obtenu un sursis pour se constituer prisonnier afin de purger la peine à un an de prison à laquelle il avait été condamné pour excitation au meurtre, s'est constitué prisonnier cet après-midi à la prison de la Santé, où il s'est rendu seul après avoir demandé au parquet son ordre d'écrou qui lui a été remis.

LE QUINTUPLE ASSASSINAT DE CORANCEZ

Paris, 31 octobre. — La Chambre des mises en accusation, à laquelle avait été transmis par le parquet de Chartres le dossier de l'affaire Brière, vient, rejetant les conclusions de Me Paul Comby, qui demandait la nullité de la procédure, de prononcer le renvoi de Brière devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Me Comby va se pourvoir en cassation contre cet arrêt.

LE TAUX D'ESCOMPTE A LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 31 octobre. — La Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte de 3 à 4 %.

UN NAVIRE DE GUERRE ANGLAIS DÉSEMPARÉ

Douvres, 31 octobre. — Un remorqueur est parti au secours du *Répulsé*, navire de guerre anglais, désemparé dans la Manche.

La mer est si houleuse que Folkestone est inabordable. Le service de Boulogne se fait par Douvres.

LA DÉTRESSE EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 31 octobre. — La perte récente des récoltes dans certaines provinces russes de l'est a provoqué un état de détresse comme on n'en avait pas éprouvé depuis un grand nombre d'années.

Les nouvelles parvenues dans la capitale avaient un caractère tellement inquiétant que les journaux ont reçu l'ordre de ne publier à ce sujet que les informations officielles qui leur seraient communiquées.

Cette mesure avait pour but d'empêcher la propagation de bruits exagérés et c'est sans doute pour le même motif qu'on a interdit aux particuliers de venir en aide aux victimes autrement que par l'entremise de la société officielle de la Croix-Rouge et des fonctionnaires sur place.

LE CHARBON AMÉRICAIN

Washington, 31 octobre. — Le gouvernement vient de publier le rapport du consul américain à Marseille. 339.303 tonnes de charbon anglais et 97.662 tonnes de charbon américain ont été déchargées à Marseille pendant les six premiers mois de 1901, contre 457.452 tonnes et 9.739 tonnes l'année dernière, pendant la même période. Les exportations de charbon américain augmentent considérablement.

ACTUALITÉ

— Je ne vous lâche pas ; le jour où on vous mitraillera j'irai me mettre à votre tête, mais le moment ne me semble pas encore venu !

CHOSES & AUTRES

Le poète C... demande pour la seconde fois du gigot à l'ail.

— N'en prenez pas, s'écrie Joseph Prud'homme.

— Et pourquoi ?

— Malheureux ! ça tue le « vers » !

—×—

Fragment vraisemblable — et sous toutes réserves — du discours en vers de M. Edmond Rostand, pour sa réception à l'Académie française :

La Muse qui fut ma nourrice
Peut fouler un jour vos tapis ;
Ils diront, ces tapis, surpris :
« Oh ! oh !... c'est une inspiratrice ! »

LA SITUATION EN ESPAGNE

Notre correspondant particulier de Rome nous écrit :

Rome, 25 octobre. — Le Nonce de Madrid, Mgr Rinaldini, retournerait-il à Madrid ? Ou prolongerait-il indéfiniment son congé ? Voilà le point que les Romains ont vivement discuté et auquel les Espagnols attachent une importance qu'aisément l'on comprendra. Le peuple ibérique a conservé sa foi; c'est une âme historique, un bloc traditionnel. Si le gouvernement attaquait directement le sanctuaire, nous verrions se produire un drame dont la grandeur terrible épouvanterait l'imagination. Ne pas renvoyer à Madrid le représentant visible du Pape, marquerait, de la part du Vatican, la conviction que les « mauvais jours sont proches ».

En fait, la Cour de Rome aurait des raisons de sévir. Le cabinet, on ne l'ignore pas, a promulgué, au lendemain du départ du Nonce, son décret limitatif sur les ordres religieux. Voulut-il simplement faire acte de police, pour calmer la rue ? En ce cas, les nouveaux troubles dont l'Espagne est présentement le théâtre agité, attesteraient brutalement les illusions de M. Sagasta. Essaiera-t-il d'interpréter hébraïquement la loi si restrictive, le Concordat de 1853, autorisant trois congrégations : les Réguliers des Philippines, des Pères de Saint-Vincent de Paul, et un ordre à désigner dans chaque diocèse ? On le croirait presque, par les déclarations que le Président du Conseil a faites, en réponse à une interpellation sur le malencontreux décret. Le verbe de M. Sagasta s'entoure de mystère et d'embarras; il sent l'homme placé entre deux incendies; il tente d'éviter celui-ci et celui-là ; et comme c'est l'habitude, il tombera dans l'un et l'autre. Les pessimistes prétendent que devant les audacieuses sommations des manifestants, M. Sagasta soumettra aux Cortès une loi en forme contre les congrégations.

En ce moment le Cabinet se trouve au point de jonction de toutes les révoltes. Carlisme, anticléricalisme, socialisme, républicanisme, tous les adversaires du régime se donnent rendez-vous à l'heure où se prépare la proclamation de la majorité du petit roi. Ce sont les Logos qui soufflent sur les braises ardentes, dispersant les feux révolutionnaires sur toute la surface de l'Espagne. Ben Hur se venge. Les observateurs les plus impartiaux font observer que M. Sagasta se trouve aux prises avec des pouvoirs mystérieux, dont la perfide violence met en cause l'avenir même de la monarchie. Monarchiste, M. Sagasta l'est plus que jamais, plus que personne. Il a accepté la suprême magistrature politique parce que les jeunes, M. Romanones et les sociaux républicains, lui intimaient l'ordre de régir les affaires, si eux ne devaient pas escalader le gouvernement. M. Sagasta n'avait sans doute point prévu l'universelle offensive simultanée des adversaires. Avec son opportunisme savant et ses discrètes concessions, il fait l'office de pompier. Réussira-t-il ?

En raison de cette situation pénible et contradictoire, pour complaire aussi aux désirs passionnés de la malheureuse reine régente, le souverain Pontife et le cardinal Rampolla poussent leur miséricorde indulgente jusqu'aux ultimes frontières. Malgré les fautes, les ingratitudes et les injustices, le Saint-Siège renverra Mgr le Nonce à Madrid, avec des instructions bienfaisantes et coopérantes : servir la Reine régente, les lois et les institutions; arrêter le nouvel essor du Carlisme qui, réuni aux puissances socialiste et républicaine, exposerait la Monarchie aux graves périls; réunir toutes les forces autour de la dynastie; patienter; temporiser; atténuer; aider: voilà la vengeance de la Papauté qui, bravée dans ses meilleurs serviteurs, ne connaît qu'une conduite : faire le bien.

C'est ainsi que le Pape met au service du régime de l'ordre sa pitié et ses meilleures ressources. Aussi longtemps que le petit curé restera l'arme au bras, gardant de vue ses ouailles, sans s'inféoder à un parti, la Monarchie traversera tous les caps de toutes les tempêtes. Seule, l'Eglise accomplira ce miracle. Si le carlisme ne peut escompter cet apport de forces, ni le républicanisme exploiter le carlisme, tous les troubles ne feront pas vaciller la vigueur des institutions. Pour une révolution, il faudrait la confluence de ces eaux : c'est le Vatican qui l'empêche.

Malgré ces essais de sauvetage, le Saint-Siège est convaincu que les classes supérieures ont perdu leur puissance et leur prestige. Ce sont des races finies, parce qu'elles sont épuisées. Elles unissent aux paresses traditionnelles les passions séniles : ce sont des larves de peuples; ce ne sont plus des organismes assouplis aux luttes. Il se constitue en Espagne, comme partout ailleurs, une élite démocratique chrétienne. Comme en plusieurs pays aussi, cette réserve de demain rencontre dans les vieilles couches et, un peu, parmi le clergé, une formidable résistance. Et cependant l'entrée en scène de ce parti rouvrirait la période des espérances. Avec un peuple sain, bon et pieux, il reconstituerait le pays. Au bout de quelques années, tout ce qu'il y a d'actif, de jeune, de vivant et de généreux se réunirait à cette troupe d'avant-garde. Ce qui abaisse l'Espagne, ce qui l'enserre dans l'impasse, entre la réaction et la révolution, c'est la hantise du passé; c'est l'histoire, c'est la tradition. Seul, le programme de la Démocratie Chrétienne secouerait cette longue dictature et nous permettrait le verdict libérateur du Christ sur la fille de Jaïre : *dormit, non mortua est*.....

TIBER.

LE CONFLIT FRANCO-TURC

Démonstration de notre flotte sur les côtes de Syrie

Paris, 31 octobre. — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante :

« Bonifacio, 31 octobre. — L'escadre de la Méditerranée a évolué hier au large. Après ces manœuvres, une partie de l'escadre est repartie pour Les Salins. Quant à la division commandée par l'amiral Caillard, elle a l'ordre d'attendre des instructions, à la suite desquelles il est possible qu'elle se détache et se rende dans les eaux turques. »

Paris, 31 octobre. — L'*Agence Havas* communique, coup sur coup, les dépêches suivantes :

Toulon, 31 octobre. — L'escadre, après une journée d'exercices de tir, s'est dirigée ce matin, de la Ciotat, aux salins d'Hyères, où elle se concentre.

Le *Du Chayla*, qui était au golfe Juan, vient de recevoir l'ordre de rallier le pavillon de l'amiral de Maigret. Les mouvements de cette force navale sont des plus mystérieux. De partout, il n'est bruit que de son envoi dans les eaux turques. On suppose que l'escadre s'est rendue aux Salins pour s'approvisionner en vivres.

Toulon, 31 octobre — On sait qu'à son départ l'escadre de la Méditerranée a pris des vivres pour deux jours seulement, ce qui, par conséquent, ne lui permettrait pas d'effectuer un assez long parcours. Les approvisionnements en charbon et en munitions sont au complet.

On signale la présence aux Salins du *Saint-Louis* et du *Du Chayla*. Le *Bouvet* qui était en rade, a reçu l'ordre de rallier immédiatement le *Saint-Louis*. Les sémaphores ne donnent aucune nouvelle sur les autres navires que l'on croit partis dans une direction inconnue.

Toulon, 31 octobre. — Deux cuirassés, trois croiseurs et deux contre-torpilleurs ont quitté l'escadre de la Méditerranée, se dirigeant vers l'Ouest.

L'historique du conflit

Depuis quelques jours on s'inquiétait de l'absence de communications officielles relatives au conflit franco-turc. On sait en quoi consiste ce conflit. Dans le courant du mois de juillet dernier, notre ambassadeur à Constantinople fut appelé à appuyer énergiquement auprès de la Porte les droits de la Société française des quais ainsi que la réclamation de paiement de créances dues par le gouvernement turc à deux sujets français, MM. Lorando et Tubini. Comme les négociations traînaient en longueur, M. Constans, brusquant les choses, s'adressait au sultan lui-même.

Le 12 août, dans une audience que lui accordait le souverain, notre ambassadeur obtenait gain de cause sur la question des quais et la promesse du paiement des créances. Le conflit paraissait donc écarté. Mais il n'en était rien.

Malgré la parole donnée par le sultan, les jours se passèrent sans que la moindre satisfaction fût donnée à l'ambassadeur. Très irrité de ce manque de parole, M. Constans obtint, le 16 août, du sultan, une nouvelle audience, qui ne dura pas moins de six heures. Notre ambassadeur fit entendre au souverain le langage le plus énergique et il menaça de quitter Constantinople si l'affaire traînait en longueur.

Le sultan ne prit pas au sérieux cette menace. On raconte même que, confiant dans l'amitié qu'il entretenait avec M. Constans, Abdul-Hamid lui fit cette curieuse déclaration : « J'espère que M. Constans empêchera l'ambassadeur de France de partir. »

Le sultan se trompait. En cette circonstance, M. Constans et l'ambassadeur de France ne faisaient qu'un. Fatigué d'être berné par de belles promesses, l'ambassadeur, dix jours après, mettait sa menace à exécution et partait pour la France, laissant à M. Bapst le soin de gérer l'ambassade.

Depuis lors, diverses tentatives ont été faites pour arriver à une solution satisfaisante des difficultés en suspens. Mais le gouvernement turc apporte dans les négociations une mauvaise volonté manifeste, de telle sorte qu'il est impossible de savoir quand cette situation quelque peu humiliante pour la France prendra fin.

Quelque temps après le retour de M. Constans, le bruit courut que le gouvernement français était décidé à une action énergique pour forcer la main au sultan.

L'escadre de la Méditerranée avait, disait-on, reçu l'ordre de partir pour le Levant, avec mission de faire une démonstration sur les côtes de Syrie. Cette information fut rectifiée. Une note officieuse expliqua qu'en raison de la prochaine arrivée du tsar en France, l'escadre de la Méditerranée ne quitterait pas les eaux nationales; toutefois, ajoutait cette note, si après la visite du tsar les difficultés avec la Turquie n'étaient point arrangées, le départ de l'escadre pourrait bien être décidé.

On sait ce qui est arrivé mercredi.

LES MINEURS

La question de la grève générale

Paris, 31 octobre. — Le *Gaulois* dit que M. Cotte, secrétaire général de la Fédération des mineurs, a reçu la réponse de M. Waldeck-Rousseau à la nouvelle mise en demeure adressée au gouvernement par les délégués des fédérations minières. Cette réponse ne diffère pas sensiblement de la première lettre de M. Waldeck-Rousseau. M. Cotte l'a transmise à tous les délégués qui ont siégé au Congrès de Saint-Etienne, en émettant l'avis que l'attitude du président du Conseil accule les mineurs à la grève.

Les mesures d'ordre

D'autre part, le même journal a reçu une dépêche de Saint-Etienne disant que la Compagnie P.-L.-M. a rappelé soudainement ceux de ses employés qui étaient en congé. Le général commandant la 25e division, à Saint-Etienne, a donné l'ordre aux troupes de la garnison de se tenir prêtes à partir. Une certaine inquiétude règne en ville. Enfin, on annonce que les membres du bureau du syndicat rouge de Monceau ont été convoqués d'urgence pour une réunion extraordinaire.

Les fusils

La remise des armes transformées ne s'effectue qu'avec une extrême lenteur.

On estime à 300, le nombre de fusils versés.

Les manifestations annoncées

En attendant, ont été apposées, jeudi matin, de grandes affiches faisant appel aux travailleurs de Saint-Etienne en faveur de la grève et les conviant à la grande réunion annoncée pour ce soir à la Bourse du Travail. Cet appel est conçu en termes violents. Le passage suivant est particulièrement commenté : « Nous disons aux jeunes soldats : « Quand vous serez sous la tunique ou le dolman, et qu'il y aura conflit entre l'armée et les travailleurs, rappelez-vous que les travailleurs sont vos pères, vos frères, vos amis, et faites votre devoir d'hommes ».

Ces affiches ne sont pas encore lacérées par la police.

Vers onze heures, des ouvriers distribuent à profusion, notamment à proximité des casernes, des placards qui s'adressent aux travailleurs des champs et se terminent ainsi :

« Ce ne sera pas le petit paysan habillé en soldat qui assassinera son camarade en blouse. Le jour de la grève générale ils seront tous debout comme un seul homme, la crosse en l'air, et contre les affameurs ».

Affiches et placards produisent une émotion considérable.

Les fabricants stéphanois

Saint-Etienne, 31 octobre. — M. Masole, préfet de la Loire, vient de recevoir une nombreuse délégation de la Chambre syndicale des fabricants stéphanois, venue pour se plaindre du préjudice considérable que portent à l'industrie et au commerce du pays, les nouvelles sensationnelles et, a-t-il ajouté, généralement fausses, qui sont publiées depuis la réunion du Comité fédéral.

Les délégués ont prié le préfet de demander au gouvernement de prendre des mesures pour mettre fin à un état de choses qui leur est si préjudiciable.

M. Masole a répondu qu'il ferait part au gouvernement de cette démarche, mais que, le délit de fausses nouvelles n'existant plus, il était désarmé contre la campagne entreprise, qui est le fait des journaux hostiles au gouvernement.

« Leurs espérances seront déçues, a dit M. Masole. Toutes nos mesures sont prises pour protéger les personnes et les propriétés. Toutes nos précautions sont prises également pour les appliquer pacifiquement et sans conflit possible ».

LES MINEURS ANGLAIS

Grave conflit avec les propriétaires des mines

Londres, 31 octobre. — Les mineurs du sud du pays de Galles, ayant décidé de cesser le travail pendant trois jours pour diminuer la production et maintenir le taux de la journée, l'Association des propriétaires des mines de Cardiff a décidé, hier, d'intenter des poursuites judiciaires aux ouvriers individuellement, ainsi qu'à la Fédération du sud du pays de Galles et à la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne.

Cent mille mineurs suspendraient le travail aujourd'hui. On estime la diminution dans la production du charbon qui résultera des trois jours de chômage, à 400,000 tonnes. Cette diminution prévue a déjà fait monter considérablement le prix du charbon.

ÉVASION D'ALLMAYER

UN NOUVEAU ROCAMBOLE

Allmayer, ce héros légendaire de l'escroquerie et du vol, qui semble sorti de l'imagination fantaisiste d'un *Gaboriau* ou d'un *Ponson du Terrail* ; Allmayer vient de s'échapper de la Guyane, où il était gardé depuis douze ans. Il a réussi à gagner la France. Le fait est signalé en ces termes, par un correspondant du Havre :

Le fameux Allmayer vient de passer par notre ville. On suppose qu'il est arrivé en Europe par la voie anglaise.

Ce matin, un inspecteur de la Sûreté de Paris, envoyé au Havre exprès pour l'y attendre, a cru le reconnaître dans un voyageur qui débarquait du bateau de Southampton. Il l'a filé et, après l'avoir vu entrer à l'hôtel Frascati, il est allé chercher deux agents de la Sûreté pour s'assurer de sa personne en cas d'identification. Mais, à son retour, l'homme, mis en éveil sans doute, avait déjà repris le chemin de la gare.

Les autorités judiciaires gardent le silence le plus absolu sur cette affaire.

Au service pénitentiaire, on a eu la confirmation de cette nouvelle. On a lancé dans toutes les directions le signalement du fugitif. Le voici :

« Allmayer (Eugène), quarante et un ans, sans profession, né à Paris et y ayant demeuré, notamment 17, boulevard Haussman ; taille, 1.60 centimètres ; cheveux et sourcils bruns ; front large, yeux gris, nez moyen, bouche grande, menton couvert, visage allongé, teint pâle. »

Condamné en 1889, par la Cour d'assises de la Seine à douze ans de travaux forcés, ce redoutable aventurier avait été libéré il y a deux ans, après avoir bénéficié d'une réduction de peine. Il restait soumis à la surveillance administrative et, selon les termes de la loi, il était contraint d'habiter la colonie pendant le reste de ses jours. Il vient donc de rompre son ban. C'est la quatrième fois que ce nouveau Rocambole, qui, si souvent, défraya la chronique judiciaire, glisse entre les mains de la justice de son pays.

LES ÉVASIONS DE LA GUYANE

Dans quelles circonstances a-t-il réussi à quitter le bagne ? Nous l'apprendrons bientôt. Ce qui est surprenant, c'est qu'un gaillard comme lui ne se soit pas évadé plus tôt alors que tant d'autres forçats, moins imaginatifs et moins audacieux, parviennent fréquemment à recouvrer la liberté ?

Il y a deux moyens de s'échapper de la Guyane.

Le premier consiste à entrer en relations avec le patron d'un sloop de pêche ou le capitaine d'un bateau à l'ancre dans les eaux de Cayenne et à obtenir de lui qu'il vous dépose sur le territoire contesté ou bien au Brésil. Cela est relativement facile à un condamné qui dispose d'une certaine somme d'argent. Deux ou trois mille francs suffisent. Il n'est pas impossible à un libéré de se procurer pareille somme. C'est probablement ainsi qu'aura agi Allmayer.

Le second moyen de quitter cette terre inhospitalière est plus dangereux. C'est de s'aventurer dans les forêts épaisses qui environnent la colonie et de gagner à pied la frontière hollandaise. Un autre malfaiteur célèbre dont la vie fut un roman aussi invraisemblable que celle d'Allmayer, le faux monnayeur Giraud e Gâtebourse, qui se livra pendant plus de quinze ans à la fabrication et à l'émission de faux billets de la Banque de France, conçut un pareil projet. Il est vrai qu'il lui coûta la vie.

Giraud avait, pour compagnon de case, une sorte d'hercule, un Corse nommé Matteï et, comme ils ne pouvaient fuir l'un sans l'autre, il en avait fait le collaborateur de son évasion. Par une nuit bien sombre, Matteï attaqua et bâillonna le garde-chiourme de faction puis, tous deux se glissèrent dehors, en rampant comme des reptiles, et gagnèrent les bois. Bientôt poursuivis par les chiens chasseurs de nègres lancés sur leur piste ils s'affolèrent et se perdirent. A quelque temps de là, Matteï fut repris, mourant de faim et de fatigue. Il raconta la terrible fin de son compagnon.

Un soir, Giraud de Gâtebourse était monté sur un rocher pour consulter l'horizon. Pris de vertige, il était tombé dans un terrain mouvant où il s'était enfizé en quelques minutes. Des millions de crabes, d'énormes fourmis rouges l'avaient dévoré vivant, sous les yeux du Corse terrifié qui s'était enfui, à moitié fou d'horreur.

La traversée des forêts de la Guyane est, on le voit, hérissée de dangers. Mais tous ceux qui la tentent ne partagent pas l'affreux sort du faux monnayeur qui, après avoir mené grand train vers le milieu du second Empire, et reçu chez lui la plupart des notabilités de l'époque, devait périr si misérablement dans la brousse guyanaise. Souvent ils réussissent, puis ils s'embauchent comme manœuvre sur quelque paquebot en partance pour l'Europe et l'on n'entend plus parler d'eux.

Allmayer a pu s'échapper de la sorte ; mais tout permet de supposer qu'en homme de ressources, il aura préféré choisir le premier moyen pour rentrer en France.

L'ODYSSÉE D'UN COQUIN

Rappelons brièvement l'odyssée de ce coquin fé-